AMEN PREMIERE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 31 MARS 2019

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2019, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 95.192.874 DT et un résultat de la période de 1.033.094 DT.

I. - Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction:

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société AMEN PREMIERE SICAV, comprenant le bilan au 31 Mars 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion:

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 31 Mars 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

La note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations « Servicom 2016 » ainsi que les intérêts s'y rattachant, et ce suite aux difficultés par lesquelles passent le groupe. L'issue de cette affaire ainsi que le traitement comptable à retenir pour ces obligations, ne sont pas encore fixés par les instances habilitées.

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

II. - Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi liquidités représentent au 31 mars 2019, 3,10% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 16,90% en deçà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 92.236.207 DT au 31 mars 2019, et représente une quote-part de 96,89% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 16,89% audelà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

En outre, Les fonds investis dans des obligations émises par la société Amen Bank représentent 10,06% de l'actif arrêté à la date du 31 Mars 2019. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 30 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes : F.M.B.Z KPMG TUNISIE Emna RACHIKOU

BILAN (Unité : en DT)

<u>ACTIF</u>		Note	31/03/2019	31/03/2018	31/12/2018
AC1	Portefeuille Titres	3.1	92 236 206,574	98 811 915,607	90 755 541,181
a- b-	Action, valeurs assimilées et droits rattachés Obligations et valeurs assimilées		3 694 883,339 88 541 323,234	750 266,648 98 061 648,959	204 132,256 90 551 408,925
AC2	Placements monétaires et disponibilités		2 947 928,465	25 387 272,600	18 719 518,463
a- b-	Placements monétaires Disponibilités	3.2 3.3	0,000 2 947 928,465	0,000 25 387 272,600	0,000 18 719 518,463
AC4	Autres actifs	3.4	<u>8 738,864</u>	33 263,664	<u>56 859,223</u>
TOTAL AC	TIF		95 192 873,903	124 232 451,871	109 531 918,867
PASSIF					
<u>PA1</u>	<u>Dettes sur Opérations de</u> <u>Pensions Livrées</u>	3.5	0,000	<u>0,000</u>	0,000
PA2	Opérateurs créditeurs	3.6	<u>194 764,360</u>	568 006,339	410 344,046
a-	Opérateurs créditeurs		194 764,360	568 006,339	410 344,046
PA3	Autres créditeurs divers	3.7	<u>87 714,807</u>	<u>85 023,015</u>	<u>191 528,386</u>
а-	Autres créditeurs divers		87 714,807	85 023,015	191 528,386
TOTAL PA	SSIF		282 479,167	653 029,354	601 872,432
ACTIF NET	<u>[</u>				
CP1	<u>Capital</u>	3.8	90 168 378,919	118 178 814,052	104 394 994,877
CP2	Sommes distribuables	3.9	<u>4 742 015,817</u>	<u>5 400 608,465</u>	<u>4 535 051,558</u>
а-	Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 915 203,311	4 376 501,447	539,122
b-	Sommes distribuables de l'exercice en cours		826 812,506	1 024 107,018	4 534 512,436
ACTIF NET			94 910 394,736	123 579 422,517	108 930 046,435
TOTAL PA	SSIF ET ACTIF NET		95 192 873,903	124 232 451,871	109 531 918,867

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	<u>3.1</u>	<u>1 145 676,158</u>	1 253 405,584	<u>5 660 402,856</u>
Revenus des placements monétaires	<u>3.2</u>	105 091,146	<u>343 896,315</u>	1 137 546,388
Total des revenus des placements		<u>1 250 767,304</u>	<u>1 597 301,899</u>	6 797 949,244
Intérêts des mises en pension Charges de gestion des placements	3.10 3.11	<u>0,000</u> -236 886,442	<u>0,000</u> -316 182,538	<u>0,000</u> -1 123 756,834
Revenu net des placements		1 013 880,862	1 281 119,361	5 674 192,410
Autres charges	<u>3.12</u>	<u>-35 746,928</u>	<u>-46 656,804</u>	<u>-173 568,017</u>
Résultat d'exploitation		978 133,934	1 234 462,557	5 500 624,393
Régularisation du résultat d'exploitation		<u>-151 321,428</u>	<u>-210 355,539</u>	<u>-966 111,957</u>
Sommes distribuables de la période		826 812,506	1 024 107,018	4 534 512,436
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<u>151 321,428</u>	210 355,539	<u>966 111,957</u>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		<u>30 244,938</u>	<u>29 784,104</u>	<u>32 783,452</u>
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		<u>24 714,784</u>	<u>7 552,248</u>	<u>-564 534,388</u>
Frais de négociation de titres		0,000	<u>-141,593</u>	<u>-288,795</u>
Résultat net de la période		1 033 093,656	1 271 657,316	4 968 584,662

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

		Période du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>AN1</u>	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>1 033 093,656</u>	<u>1 271 657,316</u>	4 968 584,662
<u>a-</u>	Résultat d'exploitation	<u>978 133,934</u>	1 234 462,557	<u>5 500 624,393</u>
<u>b-</u>	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<u>30 244,938</u>	<u>29 784,104</u>	<u>32 783,452</u>
<u>C-</u>	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<u>24 714,784</u>	<u>7 552,248</u>	<u>-564 534,388</u>
<u>d-</u>	Frais de négociation de titres	<u>0,000</u>	<u>-141,593</u>	<u>-288,795</u>
AN2	<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-5 279 278,494</u>
AN3	Transactions sur le capital	<u>-15 052 745,356</u>	<u>-35 769 212,765</u>	-48 836 237,699
<u>a-</u>	Souscriptions	<u>97 273 992,915</u>	164 592 394,627	<u>544 948 198,171</u>
	Capital	93 166 149,856	158 222 866,296	<u>526 319 408,646</u>
	Régularisation des sommes non	<u>-350 994,689</u>	<u>15 754,045</u>	<u>-1 274 876,202</u>
	distribuables Régularisation des sommes distribuables	4 458 837,748	6 353 774,286	19 903 665,727
<u>b-</u>	<u>Rachats</u>	<u>-112 326 738,271</u>	-200 361 607,392	<u>-593 784 435,870</u>
	<u>Capital</u>	-107 496 546,595	-192 505 427,022	-573 937 385,417
	Régularisation des sommes non	<u>399 815,748</u>	<u>-22 040,820</u>	1 389 420,787
	distribuables Régularisation des sommes distribuables	<u>-5 230 007,424</u>	<u>-7 834 139,550</u>	<u>-21 236 471,240</u>
	Variation de l'actif net	-14 019 651,700	-34 497 555,449	-49 146 931,531
<u>AN4</u>	Actif net			
<u>a-</u>	En début de période	<u>108 930 046,435</u>	<u>158 076 977,966</u>	<u>158 076 977,966</u>
<u>b-</u>	En fin de période	94 910 394,736	<u>123 579 422,517</u>	<u>108 930 046,435</u>
<u>AN5</u>	Nombre d'actions			
<u>a-</u>	En début de période	1 054 042	<u>1 532 910</u>	<u>1 532 910</u>
<u>b-</u>	En fin de période	909 929	<u>1 188 149</u>	<u>1 054 042</u>
	Valeur liquidative	<u>104,305</u>	<u>104,010</u>	103,345
AN6	Taux de rendement annualisé	<u>3,77%</u>	<u>3,49%</u>	3.79%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2019

PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 24 Avril 1993 et entrée en exploitation le 02 Octobre 1995.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-03-2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

 Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

Le portefeuille de la société Amen Première Sicav ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moinsvalue potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires» et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-03-2019 d'obligations, d'actions et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	1	3 694 883,339
Obligations	2	34 511 258,560
Bons de trésor assimilable	3	54 030 064,674
Total		92 236 206,574

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1)Actions et valeurs assimilées:

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/03/2019	En % de l'actif net
AMEN TRESOR SICAV	13 702	1 460 372,641	1 468 621,466	1,55%
FCP AXIS AAA	1 961	200 029,844	206 032,465	0,22%
TUNISIE SICAV	11 152	2 000 133,504	2 020 229,408	2,13%
TOTAL		3 660 535,989	3 694 883,339	3,89%

(2) Obligations:

Décianation	Ougntité	Driv de revient	Valeur au	En % de	Garantie
Désignation	Quantité	Prix de revient	31/03/2019	l'actif net	bancaire
ABSUB2016-1	5 000	300 000,000	306 376,000	0,32%	
ABSUB2016-111	5 000	300 000,000	306 376,000	0,32%	
AIL 2015-1	2 000	160 000,000	166 552,000	0,18%	
AB 2009 CA	18 000	719 982,000	735 721,200	0,78%	
AB 2009 CB	13 000	519 987,000	536 315,000	0,57%	
AB 2011-1	20 000	600 000,000	615 008,000	0,65%	
AB 2011-1VAR	20 000	600 000,000	619 616,000	0,65%	
AB 2012B	60 000	2 400 000,000	2 485 344,000	2,62%	
AB 2012BB	10 000	400 000,000	414 224,000	0,44%	
AB 2014	20 000	400 000,000	402 128,000	0,42%	
AB 2014A2	5 000	100 000,000	100 532,000	0,11%	
AB 2008 TA	25 000	833 304,581	870 704,581	0,92%	
AB 2008 TAA	40 000	1 333 293,250	1 393 133,250	1,47%	
AB 2008 TB	15 000	750 000,000	786 252,000	0,83%	
ATB 2009 TB1	5 000	300 000,000	311 844,000	0,33%	
ATL 2013-2TF	10 000	400 000,000	408 648,000	0,43%	
ATL 2015-1	3 000	240 000,000	250 819,200	0,26%	
ATL 2016-1 C	2 000	200 000,000	209 444,800	0,22%	
ATL 2018-1BB	7 500	750 000,000	788 922,000	0,83%	
ATL SUB2017	10 000	1 000 000,000	1 028 920,000	1,08%	
ATILESG15-2A	5 000	200 000,000	203 276,000	0,21%	
ATTIJ 2017	4 000	320 000,000	335 830,400	0,35%	
ATTIJ 2017	10 000	800 000,000	839 576,000	0,88%	
ATTLEA2012/1	10 000	200 000,000	208 488,000	0,22%	
ATTIJARI LEASING 2018	7 000	700 000,000	741 277,600	0,78%	
BATAM 2001(i)	20 000	2 000 000,000	0,000	0,00%	

BNA 2009	10 000	399 990,000	416 982,000	0,44%	
BNA 20091	10 000	399 990,000	416 982,000	0,44%	
BTE 2009	15 000	150 000,000	153 420,000	0,16%	
BTE 20099	15 000	150 000,000	153 420,000	0,16%	
BTE 2010	25 000	500 000,000	516 480,000	0,54%	
BTE 2010 AP	7 000	140 000,000	144 614,400	0,15%	
BTE 2011B	5 000	325 000,000	327 272,000	0,34%	
BTK 2009 CA	10 000	399 984,665	402 304,665	0,42%	
CIL 2013/1B	5 000	200 000,000	203 688,000	0,21%	
CIL 2014/1	5 000	100 000,000	104 104,000	0,11%	
CIL 2014/2	3 000	60 000,000	60 609,600	0,06%	
CIL 2015/2	10 000	400 000,000	410 264,000	0,43%	
HL 2013/2B	7 500	300 000,000	301 548,000	0,32%	
HL 2014-1AA	10 000	200 000,000	205 128,000	0,22%	
HL 2015-B	10 000	800 000,000	817 640,000	0,86%	
HL 2015-2B	14 000	1 120 000,000	1 120 772,800	1,18%	
HL 2016/1	5 000	300 000,000	313 932,000	0,33%	
HL 2016-1	10 000	600 000,000	627 864,000	0,66%	
HL 2016-2	10 000	1 000 000,000	1 021 336,000	1,08%	
HL 2017-02	4 500	450 000,000	470 516,400	0,50%	
HL 2017-02B	3 000	300 000,000	313 677,600	0,33%	
HL 2017-03	5 000	400 000,000	403 856,000	0,43%	
HL 2017-1	12 000	1 200 000,000	1 210 320,000	1,28%	
HL 2018-02A	5 000	500 000,000	504 020,000	0,53%	
MODSING2012	5 000	100 000,000	100 600,000	0,11%	
SERVICOM16 (ii)	1 000	100 000,000	104 169,600	0,11%	
TL 2013/2	2 000	80 000,000	80 732,800	0,09%	
TL 2015-1B	5 000	400 000,000	419 116,000	0,44%	
TL SUB 2016	2 500	250 000,000	251 330,000	0,26%	
TLG 2016-1 B	15 000	1 500 000,000	1 591 980,000	1,68%	
TLG 2017-1	3 500	350 000,000	367 830,400	0,39%	
Attij leasing 2017-1	5 250	420 000,000	427 135,800	0,45%	
TLG 2018-1	10 000	1 000 000,000	1 066 940,464	1,12%	
UIB 2009/1C	16 000	880 000,000	909 107,200	0,96%	
UIB 2011/B	15 000	975 000,000	1 004 352,000	1,06%	
UIB 2011-1BB	5 000	325 000,000	334 784,000	0,35%	
UIBSUB2016	16 000	960 000,000	973 235,200	1,03%	
UNIFAC 2015B	4 800	192 000,000	193 393,920	0,20%	
UNIFAC15B1	3 200	128 000,000	128 929,280	0,14%	
UNIFAC2018B	3 500	350 000,000	358 870,400	0,38%	
UNIFAC2018BB	5 000	500 000,000	512 672,000	0,54%	
TOTAL		35 431 531,496	34 511 258,560	36,36%	

(i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000 000 DT est

provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus-values réalisées sur BTA. En raison des difficultés rencontrées par la filiale SERVITRA (Travaux publics) et du non-paiement de l'échéance de février 2019, le groupe « Servicom » propose aux détenteurs d'obligations « Servicom 2016 » deux options, soit un décalage des échéances 2019 d'une année, ce qui suppose le paiement des échéances N°5 et N°6 à partir de février 2020, avec révision des taux d'intérêts (Fixe de 8,2% à 10,2%, variable de TMM+3% à TMM+4,5%) soit un décalage des échéances de 2019 pour l'année 2024 avec révision des taux d'intérêts (Fixe de 8,2% à 11,5%, variable de TMM+3% à TMM+4,5%). Jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, aucune option n'a été retenue. Les montants non réglés pour Amen première Sicav s'élèvent au 31 Mars 2019 à 10 KDT en principal et 4 KDT en intérêts, ces intérêts ont été constatés en produits sur la base du taux d'intérêt non révisé

(3) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2019	En % de l'actif net
BTA 5.50% 02/2020	1 516	1 495 382,400	1 504 154,433	1,58%
BTA 5.50% 10/2020	13 000	12 975 690,000	13 238 966,712	13,95%
BTA 5.50% 10/2020A	4 000	3 991 160,000	4 072 168,219	4,29%
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	4 000	3 912 240,000	4 025 160,548	4,24%
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)B	11 000	10 981 300,000	11 291 831,507	11,90%
BTA 6% AVRIL 2024	4 000	3 852 000,000	4 063 265,754	4,28%
BTA 6% AVRIL 2024A	500	482 000,000	504 408,219	0,53%
BTA 6% AVRIL 2024B	500	481 500,000	504 778,219	0,53%
BTA 6% AVRIL 2024C	500	482 000,000	505 208,219	0,53%
BTA 6% AVRIL 2024D	500	481 750,000	504 993,219	0,53%
BTA 6% AVRIL 2024E	1 000	960 500,000	1 010 176,438	1,06%
BTA13042028	1 000	915 000,000	966 837,840	1,02%
BTA290327	3	2 775,000	2 776,298	0,00%
BTA290327A	12 537	11 829 913,200	11 835 339,049	12,47%
TOTAL		52 843 210,600	54 030 064,674	56,93%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus des obligations	521 139,564	791 580,422	3 177 645,268
Dividendes	0,000	0,000	651 630,386
Revenus des BTA	624 536,594	461 825,162	1 831 127,202
TOTAL	1 145 676,158	1 253 405,584	5 660 402,856

3.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de la rubrique placements monétaires est nul au 31/03/2019.

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus des Placement en compte courant à terme	0,000	133 470,752	400 476,571
Revenus des Certificats de dépôt	28 827,830	49 008,536	216 074,129
Revenus de Comptes Rémunérés	35 440,627	86 148,812	334 711,629
Revenus des Pensions Livrées	40 822,689	75 268,215	186 284,059
TOTAL	105 091,146	343 896,315	1 137 546,388

3.3 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2019 à 2 947 928,465 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	2 947 928,465	3,11%
TOTAL	2 947 928,465	3,11%

3.4 Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2019	31/03/2018	31/12/2018
Intérêts courus /compte rémunéré	8 738,864	27 389,866	54 024,184
Intérêts intercalaires à recevoir	0,000	5 873,798	2 835,039
Total	8 738,864	33 263,664	56 859,223

3.5 Dettes sur Opérations de Pensions Livrées

Ce poste présente un solde nul au 31/03/2019.

3.6 Opérateurs Créditeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2019	31/03/2018	31/12/2018
Gestionnaire	23 169,708	29 565,978	24 814,382
Dépositaire	171 594,652	538 440,361	385 529,664
Total	194 764,360	568 006,339	410 344,046

3.7 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2019	31/03/2018	31/12/2018
Retenue à la Source	71 811,186	43 954,580	154 263,372
Jetons de Présence	5 500,000	28 188,202	25 200,001
TCL	1 135,729	1 147,699	1 885,341
Contribution sociale de solidarité	0,000	0,000	200,000
CMF	9 267,892	11 732,534	9 979,672
Total	87 714,807	85 023,015	191 528,386

3.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2018	104 394 994,877
Souscriptions	93 166 149,856
Rachats	-107 496 546,595
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/emp.société	-2 000 000,000
VDE/titres.Etat	25 365,000
VDE / titres OPCVM	34 347,350
+/-V réalisée emp.société	-4,951
+/- V réal/titres Etat	0,000
+/- V réal/ titres OPCVM	24 719,735
+/- V report/oblig.société	2 000 000,000
+/- V report/titres.Etat	-25 365,000
+/- V report/titres OPCVM	-4 102,412
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	-350 994,689
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	399 815,748
Capital au 31-03-2019	90 168 378,919

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2019 au 31/03/2019 s'élève à - 14.019.651,700 Dinars. Le nombre de titres d'Amen Première au 31/03/2019 est de 909 929 contre 1 054 042 au 31/12/2018.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2018	1 169
Nombre d'actionnaires entrants	12
Nombre d'actionnaires sortants	-51
Nombre d'actionnaires au 31-03-2019	1 130

3.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/03/2019 s'élèvent à 4 742 015,817 DT contre 4 535 051,558 DT au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2019	Au 31/03/2018	Au 31/12/2018
Sommes distribuables des exercices antérieurs	3 915 203,311	4 376 501,447	539,122
Résultat d'exploitation	978 133,934	1 234 462,557	5 500 624,393
Régularisation du résultat d'exploitation	-151 321,428	-210 355,539	-966 111,957
Total	4 742 015,817	5 400 608,465	4 535 051,558

3.10- Intérêts des mises en pensions :

Le solde de cette rubrique est nul au 31/03/2019.

3.11 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre:

- la rémunération du gestionnaire Amen Invest, composée d'honoraires de gestion administrative et comptable calculés sur la base de 0.2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05%TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413 000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST;

Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.

- la rémunération de Amen Bank composée de :
- A- Une commission de dépositaire, TVA comprise, de :

% de l'Actif d'Amen Première Sicav	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise (le taux actuellement en vigueur est de 19%).

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

B - Une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif d'Amen Première Sicav (taux TVA en vigueur 19%), Le taux de cette commission variera automatiquement suivant le taux de la TVA.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	68 994,667	92 864,802	329 352,426
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	7 437,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	160 454,275	215 880,236	764 654,408
Total	236 886,442	316 182,538	1 123 756,834

3.12- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL. Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Redevance du CMF	27 651,775	36 851,114	131 740,967
Sces bancaires et assimilés	608,887	800,635	2 588,169
TCL	2 286,266	3 316,853	13 838,881
Jetons de présence	5 200,000	5 688,202	25 200,000
Contribution sociale de solidarité	0,000	0,000	200,000
Total	35 746,928	46 656,804	173 568,017